



Anne Hidalgo et Geneviève Garrigos dévoilent le rosier Amnesty International®

Vendredi 26 juin à 16h45, Jardins du Trocadéro (16e)

À l'occasion de la journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Geneviève Garrigos, Présidente d'Amnesty International France, dévoileront un rosier baptisé du nom d'Amnesty International.

Paris, ville-monde engagée pour les droits humains et pour la condition humaine, soutient Amnesty International. Parmi ses nombreuses actions en France et à l'international, l'association s'est notamment donnée pour mission de prévenir et de faire cesser les atteintes graves à l'ensemble de ces droits.

Plantée à proximité du Parvis des droits de l'Homme, la rose Amnesty International® a été créée spécialement pour l'association par les Pépinières et Roseraies Georges Delbard. Pour chaque rosier vendu, le pépiniériste s'est engagé à verser 1€ à Amnesty International.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, dévoilera, vendredi 26 juin, cette rose Amnesty International® aux côtés de Geneviève Garrigos, Présidente d'Amnesty International France.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Geneviève Garrigos, Présidente d'Amnesty International France
- Patrick Klugman, adjoint à la Maire de Paris en charge des Relations internationales et de la Francophonie

Date et lieu :

Vendredi 26 juin à 16h45, Jardins du Trocadéro (16e)

Contact presse

Mairie de Paris : Mélanie Rigaud / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

Amnesty International France : 01 53 38 66 00 / 06 76 94 37 05 / spresse@amnesty.fr

Créée en 1961, Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant de plus de 7 millions de membres et sympathisants qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Amnesty International a reçu le Prix Nobel de la paix en 1977. Amnesty International France (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose sur la générosité du public (215 000 donateurs), sur les ventes de produits de soutien et les cotisations de ses 32 000 membres. AIF est agréée par le Comité de la charte du don en confiance.

www.amnesty.fr - www.amnesty.fr/RSS/Communiques - [@amnestypresse](https://twitter.com/amnestypresse)